

11-142



ANNALES
DU
T. S. Rosaire
ET
**Chronique du Pèlerinage
du Cap-de-la-Madeleine.**

*Honorées de la bénédiction de
Sa Sainteté Pie X.*



Paraissant le 1er
de chaque mois

Avec l'approbation de
l'Ordinaire



ABONNEMENTS : 50 cents PAR ANNÉE

Adresse : ANNALES DU T. S. ROSAIRE,
CAP-DE-LA-MADELEINE, Que.

Sommaire, Mars 1906

Chronique du Sanctuaire.....	401
Les convenances de l'Annonciation.....	408
La Vénérable Marie de l'Incarnation	415
La Sainte Mort.....	421
Légende aussi vieille que le monde.....	424
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	425
Notre-Dame du Puy.....	439
Prières et actions de grâces.....	433
Faveurs obtenues, nécrologie.....	440

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Le DIRECTEUR doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le nom du bureau de poste que l'on quitte.

Que toute irrégularité dans la réception des ANNALES soit signalée sans retard au Directeur, si écrivain quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

N. B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de Banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq cents** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'escompte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU T. S. ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Que.

Chronique du Sanctuaire

Janvier 1906.— Deux cortèges se sont rencontrés, sur le seuil du bureau des "Annales". L'un emportait la dépouille de l'année, l'autre apportait le berceau d'un nouveau-né.

Le premier cortège—figures connues—fait ici, depuis 14 ans, ce métier funèbre. C'est en effet le 1er janvier 1892 qu'apparaissait le premier numéro des "Annales" du Très-Saint Rosaire, apportant aux premiers abonnés une circulaire qu'il est bon de rappeler, à la fin de ce quinzisième volume. "Le Cap de la Madeleine est une petite paroisse assise sur le bord du St-Laurent, à l'est de la ville des Trois-Rivières. Cette paroisse possède une antique chapelle, construite en pierre, et desservie, au siècle dernier, successivement, par les anciens missionnaires du Canada, les Pères Récollets et les Pères Jésuites. Cette chapelle possède une confrérie du Très-Saint Rosaire, une des plus anciennes du Canada. Elle fut érigée canoniquement le 11 Mai 1694. Dans la suite des temps, la dévotion au Saint Rosaire se



ralentit au Cap, mais elle se ranima dans ces dernières années. Des faveurs signalées, obtenues par l'intercession de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, ramenèrent les fidèles à son antique sanctuaire. On organisa des pèlerinages ; et, à l'heure présente, la statistique du nombre des pèlerins pour l'année 1891, monte à près de "quinze mille"

Pour favoriser ce mouvement toujours croissant, nous avons cru qu'il serait agréable à la Reine du Très-Saint Rosaire, de publier ses merveilles, dans un petit journal, comme on le fait à Beaupré, avec tant de fruit, pour son admirable mère, la bonne "Ste-Anne".

Telles sont les premières lignes du premier numéro, étroit in-12, qu'aient publiées les gardiens du sanctuaire, pour raconter dans une collection dont le présent volume est le "quinzième", les merveilleux bienfaits de la Reine du Cap. Sous la pieuse gérance de Monsieur l'abbé L. E. Duguay, aujourd'hui curé de St-Barnabé, avec la collaboration documentée du R. P. Frédéric de Ghyvelde, commissaire de Terre Sainte au Canada, la petite Revue Mariale illustra ses pages des vues des grands sanctuaires, grandis sur les lieux témoins des scènes sacrées de notre Rédemption.

Le numéro de Mai 1902 — mettant fin au onzième volume de l'ancien format — s'intitulait le premier d'une nouvelle série, le douzième de la collection, et apprenait à ses lecteurs que : "les vœux de Mgr Lafèche, ceux de son digne successeur, Mgr Cloutier, et ceux du vénérable curé Duguay, étaient réalisés, que la jeune mais militante congrégation des Oblats de Marie Immaculée se chargeait de la paroisse du Cap de la Madeleine, et prenait la direction du pèlerinage, de ce sanctuaire, dont Notre-Dame du Très-Saint Rosaire est Patronne et Titulaire."

* * *

Si la "Chronique" se permet aujourd'hui le rappel de ces souvenirs, c'est que ceux-ci lui ont été rappelés à elle-même par la visite du cortège qui est venu ici chercher le cercueil de l'année 1905. Malgré elle, la "Chronique" a, d'un regard de l'âme, aperçu la somme immense de travail qui s'est

accompli ici depuis l'apparition des Annales, et parce que ce travail a pour humbles ouvriers les abonnés qui la lisent, cette même "Chronique" se serait sentie ingrate si elle ne profitait de l'occasion pour leur en adresser le plus reconnaissant Merci.

Le premier numéro de la "Nouvelle Série" disait à ses lecteurs : " Chers abonnés et amis, le pèlerinage de Notre-Dame du Rosaire dépend de vous, en grande partie du moins : il sera dans notre cher Canada, pays de Marie s'il en est un, ce que vous aurez voulu qu'il soit. Le sort de nos "Annales" dépend aussi de votre zèle à les recevoir et à les répandre. " Aujourd'hui c'est un vrai régal de l'âme que de constater ce que ce zèle a été, et quelles merveilles il a produites. Les "Annales" se sont multipliées, et leurs admirables Zélateurs et Zélatrices les ont éparpillées dans tous les coins et recoins du pays, et chez les nôtres des États-Unis. Ce mouvement ne semble pas devoir s'arrêter, pas plus que la dévotion de la Très Sainte Vierge qui en est la cause cachée. Celle-ci se trouve ainsi honorée, louée, invoquée grâce à ce modique prix d'abonnement, qui, payé à temps fixe et bien régulièrement, nous vient en aide pour donner à nos "Annales" les dehors d'une messagère de Marie. C'est aussi parce que les Annales sont reçues dans une multitude de foyers qu'il nous faut condenser en quelques lignes les multiples actions de grâces dont nous chargeant nos correspondants. Et que dire de ces prières et demandes sans nombre, dont la dernière page de nos livraisons ne laisse pas même deviner la ferveur ?

* * *

Telles sont les pensées qui se pressaient dans l'esprit de la "Chronique", lors de cette première visite de janvier, et du départ du pèlerinage des 365 jours de l'année 1905. Elle les transcrit ici, semblable en cela à cette jeunesse trop joyeuse, qui a besoin de communiquer à d'autres le bonheur qui l'anime, et aussi pour encourager l'avenir par les succès du passé.

Ce passé, ce n'est point seulement celui de hier, mais celui

qui s'étend jusqu'au jour où fut dédié à la Sainte-Vierge le robuste sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire. C'est vraiment un encouragement que d'étudier ce passé, que de suivre ici le développement de cette dévotion dans le cœur des populations avoisinantes. Pour peu que l'esprit se recueille et se taise, il entend, épars au-dessus de la rive sableuse, flottant autour du sanctuaire antique, comme un concert de voix pieuses ; ce sont les voix des anciens, de ces Canadiens qui :

“ Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant ”,

ont chanté ici les premiers cantiques à Marie. Il suffit de se prêter, tant soit peu, à cette évocation du passé, pour se surprendre à chercher sur l'onde qui fuit, le sillage, pourtant bien effacé, des premières barques qui les déposaient aux pieds de la chapelle dédié à la Reine du Cap. Comme la voix des cloches lointaines que le caprice de la brise renforce ou diminue lorsqu'elle l'emporte au-dessus de nos têtes, le concert des voix anciennes en tendues autour de la chapelle en pierres rondes, ce concert a aussi ses “piano” et ses “forte.” La dévotion primitive ne s'est pas toujours maintenue au même degré ; elle a eu ses alternances de ferveur et de tiédeur et, pourtant, tout compte fait, c'est une évolution constante que l'on remarque dans la piété qui amène les foules auprès de Marie, et le concert que je rappelle monte en un “*rescendo*” gradué mais sans rechute. Un jour viendra donc — sans doute assez rapproché — où les trains qui galopent sur l'immense plateau, entre Montréal et le St-Maurice, où ces trains arrêteront leurs longues files de voitures, et en feront descendre sur le Cap des milliers et des milliers de pèlerins ; un jour viendra donc où la Reine du St Laurent ira rechercher les siens le long des cours d'eau tributaires du Grand Fleuve, en fera descendre des flottilles sans nombre qui pousseront sur nos rives les fils du pays, Canadiens des montagnes, cultivateurs des grandes plaines, ouvriers des grandes cités. Ce jour-là, jour de grandissime pèlerinage, à la voix des vivants se mêlera, pour lui conserver le véritable accent du pays, la voix des morts, la voix de toutes les générations qui ont débarqué sur notre rivage.

Ce jour aura ses préparatifs dans les grands pèlerinages que nous promet 1906.

* * *

Avant de dire un mot des visites de janvier, la «Chronique» doit parler de celles qu'elles n'a pu voir. Les autres années la glace, prise sur le fleuve, se laissait sillonner en tous sens par les traîneaux dont un grand nombre déchargeaient au Cap des pèlerins de la rive-Sud. A la première aube on entendait les grelots tintinnabuler gaiement le long des chemins balisés, et le son grêle de la petite cloche du sanctuaire appelait à l'office non seulement les fidèles de la paroisse mais encore de nombreux riverains. Une température plus douce a laissé l'onde s'en aller libre et sans entraves, et retient sur l'autre bord les pèlerins d'autrefois. Une consolation toutefois tempère cette peine, c'est le spectacle de féerie que nous donne le fleuve au matin de certains jours bien pétillants, spectacle où doit se plaire la Reine qui le contemple du haut de son dôme. Pendant ces nuits sans nuages, lorsque, là-haut, les armées célestes se chauffent aux millions de feux de leurs bivouacs, une buée épaisse s'élève au-dessus de l'onde rapide, et, lorsque le travail nous réveille, nous voyons l'horizon fermé au Sud, à l'Ouest, et à l'Est par un immense rideau opaque de brume grise. Le soleil, qui se lève, le frappe d'abord de travers, puis lorsque ses rayons en atteignent le sommet, ces nuées ressemblent, à des broussailles sèches se tordant dans les flammes, et l'on a, pour un instant, l'illusion d'un immense feu de prairie, puis, tout d'un coup celle d'une immense coulée d'or qui irait se déverser dans un moule invisible au-delà de Champlain. La première chaleur du soleil, déjà au-dessus de l'horizon, sollicite le réveil d'une brise glaciale qui, de tout son élan, se précipite sur cette colonne à l'ancre, maintenant toute blanche, la disperse, la met en déroute et la fait défiler devant nous, comme une escadre montre de vaisseaux-fantômes fuyant à toutes voiles sous les coups de la bise qui les gonfle, les fouette et les déchire. A 9 hrs la déroute est complète; seuls échappent quelques

panaches d'une fumée parfaitement immaculée qui, ondulant jusqu'à midi au dessus du courant invisible, lui donne littéralement l'aspect d'une voie lactée. Puis—vers une heure—lorsqu'un meilleur équilibre s'est établi entre les couches d'air froid et le courant "fugitif", lorsque le soleil victorieux, mais épuisé de sa victoire, redescend déjà vers l'horizon, le fleuve, caméléon énorme, s'amuse à des cas de mimétisme, c'est-à-dire à prendre toutes les teintes variées du ciel, des rives et du coteau d'en face et, se laissant regarder toujours, ne se laisse jamais voir sous la même couleur.

Il n'y a donc rien d'étonnant que Marie ait choisi pareilles rives pour y installer son trône, car, même l'hiver, aux attraites d'un pèlerinage sans bruit sur les chemins ouatés de neige, s'ajoute au Cap, le coup d'œil d'un panorama féérique.

La première visite que la "Chronique" est heureuse d'enregistrer est celle de sa Grandeur Mgr. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Accompagné de Monsieur Dusablon, il a honoré notre communauté du don de quelques heures d'agréable causerie, de ses précieux encouragements pour l'année qui commence, et des bénédictions de sa main pastorale. Inutile de dire combien la "Chronique" a déjà entrevu de labeurs et de succès à raconter aux amis du pèlerinage, laborieux succès inaugurés et consacrés déjà par cette visite du premier Pasteur du diocèse. "Celui qui sème peu, récolte peu, mais celui qui sème à pleines mains, confiant en ces bénédictions que Dieu ne refuse jamais, celui-là récoltera beaucoup." C'est notre confiance pour l'année présente; la récolte sera drue et les épis bien grenus parce qu'ils ont été bénis d'une abondante bénédiction par les encouragements de notre Père.

Les échanges de souhaits, de vœux et de visites que le nouvel an occasionne, ont aussi amené aux pieds de la Très Sainte-Vierge un certain nombre de visiteurs, venus ici pour donner à leurs vœux un espoir plus grand de se réaliser dans leur plénitude. Et, parce que les chemins ont

été exceptionnellement beaux, les visiteurs ont afflués plus nombreux, soit des paroisses d'alentour, soit des paroisses éloignées, amenés ici pour une visite de famille à leurs parents du Cap, et une visite de piété à la Reine qui y séjourne. C'est cette affluence constante qui montre bien l'attrait qu'exerce sur les âmes la dévotion à Notre-Dame du St-Rosaire, car c'est Elle qui amène ce concours constant. Le Cap de la Madeleine est un peu en dehors de la grande route, et pour s'y rendre, il faut subir l'influence invisible de l'appel de Marie, sentir en soi une confiance inébranlable en sa maternelle protection. Aussi la "Chronique" est-elle heureuse d'offrir sa reconnaissance à ces aimables pèlerins du temps "des grandes neiges" et de les remercier au nom de la Dame qu'elle sert, de n'avoir pas laissé s'interrompre la prière que tout le pays entretient ici : comme les années se suivent enchaînées ensemble par un fil sans fin, ainsi les prières se succèdent ici, unies entre elles par la même dévotion canadienne à la glorieuse Reine du Ciel.

25 janvier.—Un pèlerinage bien humble mais riche de symbolisme est celui du 25 janvier—celui des Pères et Frères Oblats de la maison de St-Sauveur. Ce jour-là la congrégation des Oblats célébrait, dans le monde entier, le 90^e anniversaire de sa naissance ; car bien qu'approuvée solennellement par l'Eglise le 17 février 1826, la Congrégation a vraiment pris naissance le 25 janvier 1836, jour où son vénéré Fondateur, de Mgr Mazenod, évêque de Marseille, et ses premiers compagnons prononçaient leurs vœux de missionnaires. Pendant que la branche mère grandissait, forte et vigoureuse, sous l'action du soleil de Provence, des boutures en étaient détachées et transplantées sur toutes les terres fertiles du monde, où elles ont grandi et où, aujourd'hui, elles portent des fruits. C'est donc le 25 janvier 1906, que la maison de St-Sauveur de Québec a fait son pèlerinage au Sanctuaire de N. Dame du Cap, et elle a choisi ce jour, à cause du souvenir qui lui est attaché. Ce pèlerinage en reconnaissance duquel la "Chronique" offre son plus fraternel "merci", ce pèlerinage est un précieux encourage-

ment à essayer ici les grandioses démonstrations en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, que la même Congrégation a déjà réalisées ailleurs, et qui sont une des causes de son existence. Pour assurer le succès de cette entreprise les gardiens du sanctuaire auront l'appui moral et spirituel de tous leurs confrères, ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. La maison de Québec avait délégué cinq de ses Pères les P. P. Grandfils, Lauzon, Desilets, Perron et Dalpé, trois de ses Frères, les F. F. Verret Ferdinand, Fortin et Pilon, et ces délégués unis à leurs Frères du Cap se racontaient déjà les grands développements que va prendre le pèlerinage de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, au Cap de la Madeleine. Dans la salle où se faisaient ces prophéties, ils avaient pour leur sourire et les encourager les bons vieux portraits de leur vénéré Fondateur, de leurs Supérieurs généraux, et de ceux des P. P. Lagier, Honorat, Telmon les premiers arrivés au Canada. C'était comme la réunion d'un conseil de famille où les vivants demandaient aux morts la recette mystique des grands succès. Ils ont tous répondu, d'un accord pieusement unanime, que la dévotion à la Très Sainte-Vierge est pour les familles religieuses, comme pour les individus ou les œuvres collectives un gage d'espérance et un signe d'un glorieux avenir.

31—Mais la "Chronique" finit ici son babil, pour écouter les joyeux refrains que les élèves du Séminaire de Trois-Rivières modulent, en un chœur aux voix jeunes, sous la vieille voûte de Notre-Dame du Cap.

Les Convenances de l'Annonciation

(D'après St-Thomas d'Aquin.)

De tous les bonheurs humains il n'en est pas de supérieur—s'il en est de comparable—à celui du théologien penché sur la Somme théologique de St-Thomas d'Aquin, et s'initiant sous sa direction à la méditation des mystères de notre foi. Souvent, au cours de cette lecture, il lui est donné de rencontrer de ces mots énergiques, subites illuminations



L'ANGE DE L'ANNONCIATION

découvrant les profondeurs de la vérité, comme ces grands éclairs de nos nuits noires qui, d'un jet, illuminent tout l'horizon. Alors, pendant que le doigt se pose sur le mot révélateur, le regard s'élève, comme pour suivre dans le lointain la vérité apparue, et l'esprit se surprend à contempler, sous une lumière plus intense, le dogme de foi soudainement illuminé. C'est qu'il a été donné à St-Thomas " de bien écrire au sujet du Christ ", et, c'est lorsqu'il rédigeait les sublimes pages traitant de l'Incarnation, qu'il lui fut donné de se l'entendre dire de la bouche même de Celui dont il parlait. C'est donc rendre hommage à la sublimité du génie, unir son humble voix à tous les concerts de louanges que des paroles savantes vont lui adresser au jour de sa fête, c'est dis-je rendre hommage au grand St-Thomas d'Aquin, que d'essayer ici, bien modestement, la traduction de ce qu'il appelle les " Convenances de l'Annonciation. "

Oh ! quel bonheur s'il était donné à l'humble plume des " Annales ", non pas de " bien parler du Christ ", mais, du moins, de n'en pas trop mal parler ; quel bonheur s'il lui était donné de transcrire ici quelques unes de ces pensées que la plus jeune voix de nos familles chrétiennes lira tout haut, le soir, à toute la maisonnée réunie autour de la lampe ! Quel bonheur, quelle récompense, si quelqu'une de ces pensées faisait arrêter la lecture, pour donner à l'âme le temps d'en goûter la douceur, et, pendant de longues heures, lui en laissait le souvenir, comme une saveur au palais ! Les " Annales " ont du moins cette confiance que, du haut du Ciel, St-Thomas d'Aquin obtiendra à tous nos lecteurs et lectrices comme un reflet de la science dont Dieu l'avait si brillamment illuminé. Elles transcrivent donc ici, enchaînées comme les pieuses invocations des " Litanies ", les raisons multiples du privilège dont fut honorée Celle qu'elles célèbrent, le mystère privilégié de l'"Annonciation".

* * *

A. — Les Convenances de l'Annonciation elle-même.

Marie, la privilégiée de Dieu, prédestinée à s'unir d'une manière si ineffable à la chair immaculée de Jésus-Christ,

devait d'abord lui être unie par son âme, Elle devait lui donner celle-ci avant de lui communiquer le plus pur de son sang, Elle devait d'abord le concevoir par la foi dans son esprit, avant de lui donner la matière que l'Esprit-Saint animera du souffle de vie, et c'est dans ce but qu'Elle fut, par l'ange, avertie du grand mystère qui allait s'accomplir.

Marie, seule initiée aux grands secrets de la Trinité-Sainte, devait transmettre aux premiers apôtres, et par eux au monde entier, la certitude de la descente du Christ parmi nous ; il lui fallait donc en être avertie, le savoir d'une manière parfaite pour pouvoir en devenir le témoin irrécusable, et c'est pour la certifier de ce qui va arriver que le "Messager" divin, descend à tire-d'aile, porteur de la divine missive.

Humble servante du moindre des désirs du Maître des maîtres, Marie devait être avertie de cette volonté miséricordieuse ; et c'est pour s'entendre dire la sublime parole, dont toutes les cloches du monde se renvoient chaque jour le triple écho, c'est pour s'entendre dire cette sublime parole que l'ange Gabriel prête l'oreille à la réponse que va donner la Vierge étonnée : "Voici la servante du Seigneur."

"Comme Ève a travaillé à notre ruine par une action de sa propre volonté, il fallait que la Bienheureuse Marie coopérât de même à notre salut." La nature qui, par la voix de la femme, s'était détachée de Dieu, doit, par la voix d'une autre femme, revenir à lui, et c'est notre honneur, qu'en ce jour de son Annonciation, Marie ait été le porte-parole de tout le genre humain acceptant sa régénération dans le Christ.

* * *

B. — Les convenances de l'Annonciation par un Ange.

La Rédemption remontant, pour le purifier, le courant d'iniquité descendu jusqu'en nos âmes, devait en purifier tous les principes de souillure. Là où avait passé l'ange mauvais laissant sur son passage la trace ignoble de sa bave, repasse, pour en brûler la pourriture de ses chastes ardeurs, l'obéissant messager du Très-Haut. Là où avait passé Ève présomptueuse, curieuse de la science du bien et du mal,

repassa l'humble Immaculée interrogée par l'Ange. Là, où sortait la source contaminée dont toute l'humanité a bu le poison, se substitue le Christ, source éternelle de pureté. Quelle comparaison entre les principes de corruption et les sources de sainteté !!

La virginité, l'éclatante pureté n'est-elle pas appelée la vertu angelique ? Qui donc, sinon un ange, aurait eu les lèvres assez pures pour annoncer le plus inconcevable comme le plus pur des mystères ? Et puisque Dieu avait besoin d'une réponse, qui donc pouvait la recevoir, la comprendre et l'exprimer fidèlement sinon un de ceux à qui sont révélés les ineffables secrets de cette vertu, vertu dont on sent la beauté sans pouvoir trouver la formule exacte qui la traduise ?

D'ailleurs Dieu, principe de tout ordre, observe dans le gouvernement du monde qu'il rachète les admirables lois du monde qu'il a créé ; il y fait fonctionner comme un rouage savamment ordonné, tous les transmetteurs des signaux dont il est l'Origine unique, et c'est par la voie des hiérarchies angéliques que se transmettent les messages qu'il veut communiquer. Gabriel, la force de Dieu, l'ange de l'Annonciation, instruit le prophète Daniel, avertit Zacharie de la future naissance du Précurseur, et s'est lui qui a appris la divine formule " Je vous salue Marie. " Cet ange devient ainsi " l'Ange du Rosaire, " car c'est sa divine leçon qui est dans l'Église la prière la plus universellement en usage, et les " Annales " le saluent comme leur protecteur.

* * *

C — Les convenances d'une apparition corporelle.

De tous les désirs humains il n'en apparaît pas dans l'histoire, de plus violent que le désir d'humaniser Dieu, de se le représenter sous une forme d'homme, et de le voir semblable à nous. Dieu a satisfait ce désir en s'incarnant, car le " Christ a dressé sa tente parmi nous. " Même aux jours qui suivirent sa sortie du tombeau Il daigna la faire connaître à ses apôtres non point par une apparition purement spirituel, mais aussi en se montrant à leurs sens, et en demandant à la main de Thomas l'apôtre de se glisser dans la plaie de ses mains et de son cœur. Il fallait donc que la prochain-

ne venue du Fils Incarné, fut annoncée d'une manière visible et palpable comme les premiers feux de l'aurore annoncent le lever du roi du jour. Il fallait cette manifestation corporelle pour soulever un plus grand coin de voile derrière lequel se cachent les réalités invisibles, et en donner une connaissance plus conforme à notre myopie intellectuelle.

Cette apparition venait donc ajouter un argument de plus à la certitude de notre rachat. Nous nous consolons des misères d'aujourd'hui dans l'espoir des gloires de demain, en écoutant l'écho lointain d'un ange disant d'une manière sensible le grand mystère dont nous vivons. Nos sens se mettent en effet au service de notre esprit pour lui fournir la certitude dont il est affamé, et il semble que nous ne sommes vraiment convaincus que lorsque nous avons touché la vérité avec tous nos sens, vraiment palpée et tenue dans nos mains. Ainsi parce que dans l'ancien testament Dieu avait manifesté ses mystères par des apparitions visiblement corporelles, convenait il qu'il donnât à celle-ci une solennité spéciale.

Aussi la Vierge qui devait d'abord s'unir à son Fils par les liens plus intimes de la foi, du cœur et de l'âme n'avait-elle pas trop de tous ses sens pour ne pas s'étonner d'une si étonnante nouvelle, et l'ange se faisant humble devant Elle n'a fait que lui fournir l'occasion d'appeler au secours de son âme toutes les facultés de son corps pour la préparer à la venue si imminente du Messie attendu.

* * *

D.—Les convenances des paroles angéliques.

Messager de la plus inattendue des nouvelles, l'Ange devait d'abord s'attirer de la part de la jeune Vierge une attention profonde ; aussi s'introduit-il auprès d'Elle par le plus insolite salut. Il l'aborde — et combien nous regrettons ne point savoir comment — il l'aborde de sa voix la plus pure et la plus modeste par ce "Je vous salue, pleine de grâce," et du coup la confessait digne du grand mystère qu'il cachait encore. "Pleine de grâce" ce mot résumait, comme un coup d'œil jeté sur son âme, tout ce que Dieu

avait répandu de dons divins depuis l'Immaculée Conception, et nous apprenait que la source pure avait grossi ses ondes de toutes les sources pures que Dieu avait multipliées sur son parcours. Et c'est ce flot de pureté qui, portant Dieu, va le donner au monde d'une manière si inconcevable. "Le Seigneur est avec vous," non seulement caché sous ce courant de grâce qui inonde votre cœur, mais encore d'une façon inénarrable dans l'Incarnation, lorsque vous aurez pris connaissance de la lettre mystérieuse que je cache sous mon aile, que vous aurez apposé votre signature à ce contrat dont je vous apporte les termes et les conditions. Et alors, oh ! alors vous serez vraiment "Bénie entre toutes les femmes" célébrée comme la plus heureuse de toutes.

Et l'ange continue le développement de ce qu'il vient d'annoncer : la réalisation en Marie du fait que l'Univers entier attend depuis de si longs siècles : "Voici, vous concevrez, et donnerez le jour à un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et il sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin." L'ange lisait toujours les lignes de son message, y trouvant même, écrite de la main de Dieu, la promesse de conserver à cette Mère son pur titre de virginité, et lui affirmant "L'Esprit Saint viendra en vous, la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu." Dieu, s'engageait donc à donner comme dot à son épouse le glorieux fleuron dont il prive toutes les mères, le diamant de la virginité. A cette promesse l'ange sentit monter aux lèvres de son interlocutrice la réponse qu'il doit rapporter aux cieux, et avant de prendre son consentement, il le lui demande par ces mots : "Et voici, Elisabeth, votre parente, elle-même aussi a conçu un fils en sa vieillesse, et le mois est le sixième pour celle qui était appelé stérile, car rien n'est impossible à Dieu." Marie signe alors la céleste missive de son plus beau titre, le titre de "servante", et l'ange, d'un vigoureux coup d'aile, la quitta. "Le Verbe s'est fait chair, le Christ est incarné."

La Vénérable Marie de l'Incarnation

URSULINE

1599-1672.

Entres toutes les saintes femmes qui ont le plus contribué à la christianisation des sauvages de la Nouvelle-France, et qui ont édifié toute la colonie par leurs vertus, et encouragé à bien vivre leurs compatriotes dans cette nouvelle patrie, il n'en est guère de plus remarquable que Marie Guyart, en religion Marie de l'Incarnation, la Vénérable Ursuline, dont le nom nous est si familier.

Un écrivain anglais, Hawkins, parlant de ces femmes héroïques qui abandonnèrent leurs familles et patrie pour venir en Canada, disait : " Des femmes jeunes et délicates, s'arrachant aux douceurs de la civilisation, sont venues, bravant tout, apporter aux sauvages étonnés les remèdes du corps et les remèdes de l'âme. Il a fallu un profond sentiment du devoir pour que ces apôtres de l'un et de l'autre sexe soient venus affronter, dans la Nouvelle-France, les rigueurs du climat, la famine et la mort au milieu des tourments. C'est ainsi que, soutenues par une force surhumaine, elles ont enfin réussi à établir solidement, au sein de nos contrées, les autels de leur Dieu et la foi de leur pays. "

Née en 1599, Marie Guyart touchait ses quarante ans, lorsqu'elle arriva à Québec. Elle était du nombre des premières recrues qui vinrent, en 1639, fonder, les unes un hôpital, les autres un couvent pour l'instruction des jeunes filles. Ce fut un jour de grand bonheur pour toute la colonie, mais surtout pour la petite ville de Québec : on allait désormais jouir de la présence de ces bonnes religieuses, attendues avec tant d'anxiété. Depuis plusieurs années déjà, il avait été question de la venue de personnes vouées à Dieu par des promesses solennelles, et ce problème difficile se trouvait résolu à la satisfaction générale. On avait eu la main heureuse là-bas, en France, dans le choix du personnel des deux communautés, car ces femmes étaient toutes d'une haute vertu, d'un talent remarquable et d'un dévouement éprouvé.

Avant d'entrer aux Ursulines, Marie Guyart avait vécu assez longtemps dans le monde. A dix-huit ans, elle épousait par esprit d'obéissance Claude-Joseph Martin, fabricant de soieries à Tours, citoyen de bonne famille et excellent catholique. Le



LA VÉNÉRABLE MARIE DE L'INCARNATION

mariage procura à la jeune femme une belle occasion d'exercer sa charité et de faire apprécier ses vertus et sa haute intelligence. Elle sut même s'initier aux affaires commerciales de son mari : et bien lui en prit, car la mort le lui enleva peu d'années après leur union. Pour consolation, il restait à la veuve un fils de deux ans environ, qui devait être aussi son orgueil. C'est le célèbre Dom Claude-Martin, auteur de la vie de sa mère, qui entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, devint prier de l'ordre à Meulant, et resta célèbre par ces rares vertus et par sa science du gouvernement.

Retournée chez son père, Marie Guyart s'adonna aux exercices de piété avec une assiduité soutenue. Elle ne s'absentait de chez elle que pour se rendre à l'église, puis elle vaquait aux travaux du ménage, surveillait son enfant, travaillait pour les autels, et recevait les pauvres et les infirmes. "Voici, raconte Claude Martin, l'ordre que suivait ma bonne mère dans ses actes de charité : pour honorer JÉSUS-CHRIST dans la personne de ses membres souffrants, elle faisait asseoir ses protégés dans un fauteuil ; puis, se mettant à genoux devant eux, elle pansait leurs maux, lavait leurs plaies, ne craignant point d'en approcher le plus près possible de son visage afin d'en respirer la mauvaise odeur."

C'est ainsi que la jeune femme vit s'écouler ses années de veuvage. Sa vie était toute à Dieu, mais elle nourrissait un dessin bien cher à son cœur : c'était d'entrer dans un monastère. Comment accomplir ce dessein avec cet adolescent qu'elle laisserait dans l'isolement ? L'idée de la séparation lui répugnait ; elle dut donc attendre de meilleurs jours, tout en se préparant peu à peu à entrer dans quelque noviciat de religieuses. Une voix intérieure lui criait sans cesse qu'elle serait Ursuline, et quand son fils eut atteint ses onze années, la même voix lui dit : "Vite ! vite ! il est temps. Il ne fait pas bon pour toi dans le monde !"

Plus l'heure de la séparation approchait, plus la pauvre mère se sentait abattue, impuissante. Ce fut enfin le 25 janvier 1631, qu'elle résolut d'en finir. Elle appela son fils près d'elle, et lui communiquant ses intentions : "Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à vous confier un secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Maintenant que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis différer de vous en faire part. Je vous dirai donc que, dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, il m'a inspiré le dessein de renoncer au monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps, ce dessein s'est toujours fortifié,

et si je ne l'ai pas exécuté plus tôt, c'est que, vous voyant si jeune, je croyais que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui, au moment de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon. ”

L'enfant consentit, sur la promesse qui lui fut faite que sa mère entrerait chez les Ursulines de Tours, dont le monastère se trouvait à proximité de sa résidence. Malgré ses promesses, l'enfant trouvait la séparation trop dure, s'échappait souvent et courait au parloir du couvent. “Rendez-moi ma mère, criait-il, rendez-la moi, ou faites-la moi voir. ” Ce fut une grande souffrance pour la servante de Dieu que d'assister à ces scènes attendrissantes. Après deux années de noviciat, Marie de l'Incarnation fut admise comme professe. Ce fut peu de temps après, qu'elle eut une vision du Canada dans son sommeil, ne sachant même pas qu'il existait un pays de ce nom. Un peu plus tard, écrit-elle, “étant en oraison devant le Saint-Sacrement, je me trouvai en un moment ravie en Dieu, et la vision de ce grand pays me fut de nouveau représentée, avec les mêmes circonstances que la première fois. Alors cet adorable Majesté me dit ces paroles : “Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir : il faut que tu y ailles élever une maison à JÉSUS et à MARIE. ”

Ce fut aussi vers cet époque que Marie de l'Incarnation, renfermée dans sa cellule, et plongée dans ces sublimes oraisons d'où son âme sortait embrasée et illuminée, elle entendit ces paroles de son divin Époux : “Demande-moi par le cœur de JÉSUS, mon très aimable Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai. ” “En ce temps, dit le P. Ramière, où la dévotion au Sacré-Cœur était encore inconnue, Marie de l'Incarnation n'en pouvait rien avoir appris des hommes. ” Cette révélation eut lieu en 1635, c'est-à-dire quarante ans avant que Notre-Seigneur eût confié à la Bienheureuse Marguerite-Marie la mission de répandre par tout l'univers catholique la dévotion de son Cœur sacré.

Quatre années s'écouleront encore avant que la noble Servante de Dieu puisse enfin accomplir sa vocation pour le Canada, que Dieu lui avait si clairement manifestée. Durant cet intervalle, elle fut l'édification de la communauté, par ses paroles et par ses exemples. Toutes les religieuses recherchaient ses enseignements dont la force et l'onction étaient merveilleuses. Ce fut à son école que ce formèrent le couvent de Tours du parfum de leurs vertus.

Enfin le jour du départ tant désiré vint à sonner. Après avoir séjourné quelque temps à Paris pour terminer ses prépa-

ratifs de voyage, la Mère de l'Incarnation se rendit à Dieppe, et là elle prit passage sur le *Saint-Joseph*, en compagnie de Madeleine de Chauvigny de la Peltrie, qui devait être sa principale collaboratrice dans l'œuvre de la fondation des Ursulines de Québec. Comme nous l'avons vu, plusieurs religieuses hospitalières étaient du voyage, ainsi que des religieuses Ursulines de la plus grande distinction.

Quoique logées dans un pauvre taudis, à la basse ville, les Ursulines ne se plaignirent point. " Bien que pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, écrivait la Mère de l'Incarnation, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis plus forte. L'air du pays est excellent : aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement, que, plus on est piquée plus le cœur est rempli de douceur. "

Malgré l'exiguïté de leur local, les religieuses se livrèrent aussitôt à l'instruction des jeunes filles et des petites sauvages. Elles-mêmes travaillaient à apprendre les langues montagnaise et huronne, et donnaient leurs soins aux malades qui venaient chercher un abri sous le toit de la communauté. Mais la vénérable Servante de Dieu soupirait de plus en plus ardemment après le jour où elle pourrait élever un couvent plus vaste, qui lui permit d'opérer une plus grande somme de bien. Elle mit des ouvriers à l'œuvre. Après avoir déblayé le terrain où s'élève aujourd'hui le monastère des Ursulines, ils commencèrent la construction d'un modeste couvent. Ce ne fut que le 21 novembre 1642, que les religieuses franchirent l'enceinte de leur maison de la basse ville, pour se rendre processionnellement au nouveau monastère. Saint-Joseph en fut constitué le gardien, et le petit séminaire sauvage fut placé sous son vocable.

La Mère de l'Incarnation continua à se multiplier pour vaquer aux affaires extérieures comme à l'organisation plus parfaite de la communauté dont elle était la supérieure. Prudence, douceur, humilité, telles étaient les vertus qui réglèrent sa conduite. " Chaque matin, raconte son fils, on voyait la Mère de l'Incarnation au milieu de ses petites filles sauvages, les nettoyant, peignant et habillant ; ce quelle faisait avec autant de joie et d'application que si elle n'eût été au monde que pour cela. "

La Vénérable avait aussi ouvert un pensionnat pour les jeunes françaises. Les débuts en furent modestes, mais si le nombre des élèves était restreint, la qualité en était supérieure. On y trouve les noms des meilleures familles, des enfants de ces valeureux et honnêtes colons qui faisaient alors l'orgueil

de la Nouvelle-France, comme les Marsolet, les Godefroy, les de Repentigny, les Bourdon et tant d'autres, qui, à soixante lieues de distance, se plaisaient à confier leurs jeunes filles à ces excellentes Mères. Les résultats de l'éducation donnée aux Ursulines ne furent pas lents à se produire. Dans une de leurs *Relations*, les Jésuites disaient : " En voyant les ménages du Canada, il est aisé de distinguer, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de familles qui ont été élevées aux Ursulines d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage. " Les relations d'amitié qui, dès cette époque, se firent jour entre la communauté et les grandes familles du pays, n'ont jamais cessé d'exister depuis, et si on parcourt les annales du monastère, l'on est toujours porté à admirer cette union admirable entre le cloître et la société civile. Des gouverneurs français et anglais se sont faits les soutiens, les protecteurs ou les amis de leur communauté.

La Mère de l'Incarnation vécut toujours dans la plus parfaite union avec Dieu, malgré ses occupations extérieures assez absorbantes. Cette union qui n'avait pas cessé depuis qu'elle eut atteint ses vingt ans, allait toujours croissant, grâce à la pureté de sa vie qui était une oraison continue. S'expliquant un jour dans une lettre à son fils, au sujet de cet oraison surnaturelle, elle lui disait avoir remarqué " trois états qui se suivent et qui ont leur perfection particulière. Il y a des âmes qui ne dépassent pas le premier ; d'autres sont élevées jusqu'au second ; quelques unes parviennent heureusement au troisième. " Puis elle nomme ces trois états, l'oraison de quiétude, l'oraison d'union et le mariage mystique ou spirituel. Quand une âme est parvenue à ce troisième degré, elle peut endurer toute les souffrances, sans que le corps ne laisse rien paraître. Elle-même était arrivée à cette union mystique où se trouvent la paix et la lumière. " Il semblait, au dire des Pères Jésuites, ses directeurs, que la Mère de l'Incarnation eût deux âmes, dont l'une était aussi unie à Dieu que si elle n'eût eu rien autre chose à faire qu'à le contempler, et l'autre aussi attachée aux affaires extérieures que si elle s'y fut occupée tout entière. "

La vénérable Servante de Dieu vécut jusqu'en 1672. Quelque temps avant d'aller recueillir la récompense de soixante et quelques années de vie sainte, elle écrivait à l'une de ses filles : " Depuis trente ans et plus que je suis en Canada, combien souvent il m'a fallu suer de corps et peiner d'esprit pour conduire les choses au point où je les laisse ! Priez Dieu cependant pour qu'il me pardonne tous mes péchés, et que désormais je ne pense plus qu'à bien mourir. "

Tombée malade dans la nuit du 15 au 16 janvier 1672, la Mère de l'Incarnation dut attendre jusqu'au 30 avril pour consommer le sacrifice de sa vie. L'opinion publique la canonisa aussitôt, dit le Père Charlevoix. C'est à qui aurait une relique de la défunte. Les sauvages la pleurèrent en s'écriant : " Notre Mère à nous est morte. " Mgr de Laval présida à ses obsèques et le Père Lalemant prononça son oraison funèbre. Son sujet tiré des anciens livres définissant les attributs de la femme forte, ne manquait pas d'à-propos. Les *Relations* des Jésuites, qui, par une singulière coïncidence, se terminent aussi en 1672, renferment une notice consacrée à Marie de l'Incarnation. Le Père Dablon écrivait : " Chargée d'années et de mérites, elle quitta la terre pour aller jouir de Dieu dans le Ciel. Cette âme sainte se sépara sans violence de sa chère communauté, parce que Dieu l'appelait à soy ; elle n'eut aucun sentiment de leurs regrets ni de leurs larmes, d'autant qu'elle avait les yeux arrêtés sur la volonté de Dieu, qui avait toujours été l'objet de toutes ses délices, et son paradis en cette vie. "

N. E. DIONNE.

La Sainte Mort

Un jour d'été, je fus appelé auprès d'un malade à l'extrémité de la ville de Leavenworth, dans le Kansas.

— Mon père, venez vite, c'est un homme bien malade qui réclame vos soins. Il habite au quartier " Day " ; il n'est pas catholique, mais il vous réclame, et ne veut que vous.

— Mais, mon ami, à moins que vous ne vouliez m'accompagner, ou m'y faire accompagner, je ne pourrais jamais me rendre où vous me demandez.

C'était Patrick Sullivan, un gros Irlandais, à la figure lentillée et aux cheveux rouges, bourru d'apparence, mais avec un cœur doux comme celui d'une jeune fille.

— Bien certainement, père, me dit-il, vous pouvez compter sur moi.

Et je me mis en devoir de partir. Comme la distance était assez grande et que Patrick avait amené un cheval, nous partîmes au galop. J'avais dans ma poche les Saintes Huiles, un bout de chandelle bénite, un flacon d'eau baptismale et un catéchisme. Ainsi muni, j'allais bon train, mon ami Patrick se tenait à mes côtés, sur son cheval sans selle ni bride.

La journée était chaude, quoiqu'il ne fût que neuf heures du matin. Bientôt nous fûmes arrivés, et Patrick m'indiqua la maison.

C'était une espèce de chalet rustique de chétive apparence, n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Une addition y avait été faite, d'une petite chambre de dix pieds carrés environ, et dans cette chambre se trouvait le malade. Il y avait fort heureusement une porte extérieure, qu'une jeune personne s'empressa d'ouvrir ; elle avait environ seize ans ; c'était la femme du malade. Je fis signe, et chacun se retira ; Patrick se mit en faction à la porte qui restait entrebaillée.

Le malade pouvait avoir vingt-quatre ans, grand, pâle, aux traits amaigris. Je vis immédiatement aux rosettes de ses joues, qu'il se mourait de consomption. Je pris une chaise et m'assis près de son lit.

—Père, me dit-il, je ne suis pas catholique, je n'ai aucune religion ; on ne m'a pas appris à aimer Dieu dans mon enfance. Je vous demande pardon de vous avoir fait venir. . . .

—Du tout, du tout mon enfant, vous avez bien fait. Je regrette seulement que vous ne l'ayez pas fait plus tôt.

—Oh ! il y a longtemps que je vous connais, père. . . . vous ne me connaissiez pas. . . . Cent fois, j'ai été sur le point de vous parler, je n'ai pas osé. . . . Je suis malade depuis longtemps. . . . Je ne pouvais travailler, je suis trop faible ; ma femme n'a jamais travaillé. . . . sa mère l'a mal élevée. . . .

Des pleurs sortaient de ses yeux, et je le fis reposer un instant ; son émotion était trop forte pour sa faiblesse. Je le consolai dans sa misère, je lui parlai du bonheur du ciel. Il reprit :

—Père, il y a plus de deux ans que je vous connais. J'entrai un dimanche par hasard dans l'église catholique. . . . Vous prêchiez sur la bonté de la Ste-Vierge. . . . J'écoutai un moment, et je fus touché. . . . Passant dans la rue, je vis un marchand d'images et j'achetai deux tableaux que vous voyez suspendus au mur : le Sacré-Cœur de Jésus et le Sacré-Cœur de Marie. . . . Je ne sais pas prier, mon père. . . . mais que de fois depuis que je garde le lit, ai-je jeté les yeux sur ces tableaux. . . . On se moquait de moi, père. . . . Oh ! je veux mourir catholique. . . . C'est pour cela que j'ai fait venir ce bon Patrick qui a bien voulu aller vous chercher. . . . Il y a huit jours, je m'habillai et sortis pour aller vous trouver. j'avais grand courage. mais à deux pas de la maison, je tombai, et je n'ai pas quitté le lit depuis ;

Je versai de douces larmes moi-même. Pauvre âme, si dévouée à Marie et qui cherchait la lumière !

—Très bien, mon enfant, lui dis-je, vous voyez encore aujourd'hui plus jamais, que Marie est bonne, ayez donc grande confiance en Elle ; Elle est la *refuge des pécheurs*, Elle est la santé des malades. Courage, et commencez une petite revue de vos péchés, afin de vous exciter à la contrition.

Cette revue fut faite avec une vive componction. Mon pauvre malade n'édifiait beaucoup par sa piété, je lui mis entre les mains mon crucifix, puis je fis entrer Patrick, qui me servait de clerc, ainsi que la mère et la femme du moribond.

Notre conversation avait duré plus de deux heures ; je lui avait fait le catéchisme et appris les éléments les plus essentiels de la religion ; je le baptisai et lui donnai l'Extrême-Onction, ainsi que tous les secours de prières que l'Eglise réserve à ses enfants pour ce périlleux passage.

—Maintenant, mon ami, je me retire ; vous êtes trop faible et trop fatigué, gardez le catéchisme et le crucifix. Lisez, si vous pouvez, et baisez souvent les plaies que vous avez faites à votre Sauveur.

Je l'embrassai, il me serra sur son cœur et me dit merci, tout en me priant de revenir bientôt. Je lui promis d'être auprès de lui à deux heures précises. La joie brillait sur son visage. La scène était attendrissante, les femmes pleuraient, et Patrick s'essuyait les yeux avec le revers de sa manche.

A deux heures précises j'entrai dans sa chambre ! il rendait le dernier soupir ; je n'eus que le temps de me jeter à genoux et de m'écrier : Partez âme chrétienne. . . . et déjà sa belle âme était en présence de son Dieu, Il avait son catéchisme ouvert entre les mains, au symbole des Apôtres, et son crucifix sur son cœur. Il n'avait pas cessé de lire son catéchisme, de baiser son crucifix et la mort l'avait trouvé à ce saint travail.

Le lendemain, le corps était porté solennellement au cimetière catholique de Leavenworth, où il attend la résurrection des justes, pour s'unir de nouveau à son âme et jouir ensemble de la félicité bienheureuse, dans la compagnie de Celle qui a été bonne pour lui sur la terre.

Légende aussi vieille que le monde

Le soleil venait de se coucher derrière la montagne et les ombres du crépuscule commençaient à descendre sur la terre encore inhabitée...

Courbés sous le poids de leur faute, nos premiers parents, tristement cheminaient. Ils avaient dit adieu aux délices de l'Eden, et, devant eux la nature improductive s'étendait à l'infini...

Que devenir sur cette planète désolée où la tache originelle les condamnait à vivre? Où aller?... où se reposer pour dormir?...

Les pieds nus des fugitifs accoutumés au sable d'or du Paradis, se déchiraient au contact des épines; les pierres se teignaient de leur sang, et les mains des pauvres bannis, cherchant vainement un appui, ne rencontraient que des rochers bruts et des ronces acérées...

Brisés par la fatigue et la douleur, ils suspendirent leur marche, et, sur la terre dépouillée, tous deux s'assirent.

Ils ne parlaient pas, mais leurs yeux laissaient échapper des larmes—les premières larmes humaines!—et leurs cœurs profondément accablés, mesuraient l'étendue de leur infortune récente.

...Comment tirer de cette nature si rebelle, les éléments de la vie? Comment se garantir du froid et se garder des fauves? Comment supporter les fatigues de cette existence nouvelle, sans consolation sans bonheur?

Ils étaient là, plongés dans leur méditation douloureuse, lorsqu'un bruit léger leur fit détourner la tête: une créature inconnue était auprès d'eux...

Ce n'était pas un ange, ce n'était point une femme, mais un être si beau, qu'il devait appartenir à un monde supérieur...

Son vêtement de gaze légère frissonnait au vent du soir, et ses cheveux blonds, couronnée de verdure l'entouraient d'un royal manteau.

D'un doigt l'apparition souleva le sombre voile qui enveloppait le monde, et soudain une clarté lumineuse se répandit dans la nuit...

Les deux exilés s'étaient mis à genoux et contemplaient la vision.

Un horizon radieux se découvrait dans toute sa splendeur;

Sur un trône resplendissant de lumière, Dieu était adoré par des millions d'anges, tandis que les fleurs les plus belles émaillait le gazon des jardins merveilleux du firmament...

"C'est le Paradis terrestre, murmura le père du genre humain, mais e'est encore plus beau!..."

Et, pendant qu'ils regardaient, oubliant leurs souffrances, l'"apparition" leur faisait signe d'avancer:

"Courage... courage..., disait-elle, la route est pénible, mais au bout, le ciel, ce beau ciel vous attend!..."

—Le Ciel!... le Ciel à nous!... s'écrièrent-ils tous deux en joignant les mains. Oh! si nous pouvons le mériter encore, combien nous aurons de force pour souffrir!... Qu'importe les épines et les pierres qui ensanglan-

tent nos pas ?... Qu'importent la lutte, si un jour nous pouvons être heureux !...

—Mais toi, supplia timidement la première femme, toi qui sait si bien consoler, nous t'en prions, reste avec nous, afin de nous soutenir et de nous protéger...

—Oui ! répondit la vision radieuse, je resterai... Dans ses mystérieux desseins, Dieu m'a chargée de veiller sur vous et sur ceux qui naîtront de vous...

“Je suis dès maintenant, et pour jamais, l'amie fidèle de vos jours sombres, la compagne assidue de la pauvre humanité... Près du Pêcheur, près de celui qui souffre, je marcherai, faisant resplendir un lumineux soleil de consolation...”

—Ton nom ? demanda encore Ève, ton nom, dis-le-moi, douce amie, pour que dans nos douleurs nous puissions t'invoquer, et que, dans nos chants, nous puissions te bénir... ?

La céleste créature se pencha tendrement vers les deux coupables ; elle les entoura de ses bras protecteurs, puis lentement, dans le silence de la nuit, elle jeta ce mot :

“*Espérance !*” (NOEL SAUVAGE)

Souscriptions aux “Stations” du Rosaire

Souscriptions reçues du 25 décembre 1905 au 25 janvier 1906

Les “Annales” publient, avec ce numéro, la deuxième liste des souscriptions qui leur ont été adressées, jusqu'au 25 janvier 1906. Il leur fait plaisir de voir la longueur de cette liste, et c'est de tout cœur qu'elles expriment ici leur reconnaissance à tous ces bienfaiteurs dont les dons généreux ont servi à élever au Cap de la Madeleine, comme un “Rosaire National”. National, il le sera en effet, si nous en jugeons d'après la liste ci-jointe ; car, elles viennent des moindres coins du pays les lettres dans lesquelles les grains de notre carte se sont changés en un “dix cents” précieux.

Merci donc à ces bienfaiteurs du pèlerinage de Notre-Dame du Très-Saint Rosaire, et puisse le présent merci nous attirer d'autres bienfaiteurs pour une œuvre si intéressante.

Si chacun de ceux qui ont reçu une “carte” pouvait recueillir la souscription d'une “dizaine” notre œuvre de piété serait bien vite achevée. Mais nous savons qu'à l'heure actuelle il est bien des âmes qui y travaillent par dévotion tendre pour celle qui est la “Mère de toute grâce.”

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dlle Em. Roy.....	9		\$ 2.00
Albert Houle			50
Mme Archambault.....			50
Dme G. Gagnon			50
Dme Jos. Giroux	11		1.00
Dlle Marie L. Dufresne.....	10		1.00
Dlle P. Benoit.....			1.00
Anonyme.....			20
Napoléon Vadeboncœur.....			14.30
Dme M. Plante.....			1.00
Dlle Marie Bernier.....	3		1.50
Juliette Derouin	10		1.00
Anonyme.....	37	Ste-Anne des Plaines...	17.00
".....			1.00
Dme L. T.....		St-Pierre.....	50
Dme Jos. Daoust.....			50
Anonyme.....			1.75
2e sous. Aurelie Lanouette...	49	Ste-Anne de la Pérade	8.00
M. P. Rattey.....	10		1.30
M. Achille Ouellette.....	4		50
Dlle S. Lupien.....	6		7.10
Dme O. Larrivée.....	26		2.80
A. R.....			25
Dme Joseph Gagnon.....			2.00
Anonyme.....			2.50
En reconnaissance.....		Batiscan.....	5.00
M. L. Dufour.....	14		1.80
		St-Grégoire.....	25
Dlle Victoria Sawyer.....			1.00
Anonyme.....			1.00
Dme E. Sénécal	10		1.00
Famille Frigon.....	8		2.00
Dme Ant. Marcellin.....			1.50
Dme Cyp. Garceau.....	10		1.00
Dme Chs. Pinard.....			50
Dme Art. Houle.....	10		1.00
Dlle Céline Baril	31		5.00
Dme Francis Thellend.....			1.20
Dme Louis Côté.....	20		2.00
M. Stanislas Côté.....			1.50
Dlle Emélie Blais.....			1.50
		St-Justin	2.00
Dme Pitre Moreau.....	2		1.20
		Shawinigan.....	50
Martine Giguère.....			5.00
Dme François Brault.....	12		1.20
Dlle Laura Tessier.....	20		2.00
M. J. L. S.....		Trois-Rivières.....	6.00
Dme François Pelletier.....			1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dlle S. Marier.....	18		\$ 1.80
Dme A. G.....			5.00
Dlle Alexina Brozeau.....	10		1.00
Dme Geo. Painchaud.....	42		6.00
Dme David Landry.....			1.00
Dme Louis Poulin.....	20		2.00
Famille Damien Matte.....			25.00
Anonyme.....		Anc. Lorette.....	1.00
Dme P. Toupin.....			1.00
Dlle Phil. Morin.....	9		90
Dme Moïse Lamoureux.....			50
Dme John Goulette.....	10		1.00
Dme Louis Ouellette.....	9		1.00
Dlle Marie Louise Dufresne..	10		1.00
Dme T. L. et dame B.....		St-Alexis des Monts.....	60
Dme Alfred Gosselin.....			3.00
Dlle Jeanne Caron.....	16		1.60
Dme Jos. Gravel.....	34		5.50
M. Frédéric Dufresne.....			3.00
Dme Jos. Yergean.....	10		1.00
M. A. S. A.....		Montréal.....	1.00
Dme Elzéar Veilleux.....			1.10
Dme Désiré Langevin.....			1.00
Dme Joseph Héroux.....	18	Chicoutimi.....	2.00
Dme P. Lapointe.....	15		1.50
Anonyme.....		Percé.....	40
		St. Honoré.....	35
Famille Doucet.....			1.00
Dme Deschesne.....			1.00
Dlle Lumina Perreault.....			50
Dlle Hélène Mailhot.....	8		1.00
Anonyme.....			1.00
		Winooski.....	1.00
Dme B. Bernier.....			1.00
Dlle Alexina Pagé.....	30		3.00
Dme M. Sasseville.....			1.00
Dme Thos. Caron.....			50
Dme A. Caron.....			1.00
Miss E. G.....			50
Anonyme.....		Nicolet.....	1.00
Dlle Hélène Hamel.....	11		1.10
Anonyme.....			1.00
Eli Bruneau.....			50
Olivine Girard.....	50		5.00
Anonyme.....		Ste-Anne de la Pérade.....	1.60
".....			5.00
2me Dme Louis Côté.....	30		3.00
Dme Hector Labonté.....			1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dlle Alexina Létourneau.....	24		\$ 1.00
Anonyme			1.25
Dme O. Rivard.....			10
Dme M. Trudel.....			50
Anonyme.....		Grondines	6.00
".....			1.00
M. Cyrias Coulombe.....	10		1.00
M. Thomas Fortin.....			50
Anonyme.....		Québec.....	1.00
Dme D. D.....		East Jeafry.....	25
Dme Leger Girard.....	17		3.50
Anonyme.....		St-Isidore.....	5.00
Dlle Delvina Huot.....	52		6.30
Anonyme		Grand Mère	1.00
Dme A. Godin			50
R. de M.....			5.00
Dme Paschal Thibault.....	31		5.00
Dme F. Olivier.....		Cap de la Madeleine.....	50
Anonyme		".....	1.00
".....			1.00
Dlle M. Dufresne.....	9		1.00
Anonyme.....			75
Dme Jos. Courteau	22		3.00
Dlle Henriette Méthot.....	10		1.00
Dlle Marie Saucier, (famille).			1.00
Famille J. G. Lamothe	10		1.00
Anonyme		Ste-Ursule	1.50
M. C. Naud.....	6		1.00
M. Nicolas Côté	22		2.10
Anonyme J. D.		Manchester	5.00
Dme T. N. J. Boisvert			75
Anonyme.....		Trois-Rivières.....	25
".....		Nicolet	25
C. J. Barnard	2		50
Dme Israël Paradis			1.00
J. Lizotte.....	4		80
V. T.....		St-Séverin.....	5.00
Dlle Alvina Lanoue.....			2.00

Notre-Dame du Puy

(Suite)

Dons jaits au noble Sanctuaire.—En visitant Notre-Dame du Puy, continue le pieux auteur que nous résumons en partie, les cœurs ne se contentaient pas de se donner à Elle comme des sujets à une reine, des enfants à une mère ; suivant l'instinct de la nature et l'inspiration de la grâce, ils tenaient à disposer à ses pieds leurs présents, comme témoignage permanent de leur amour et de leur dévouement, les papes et les rois donnaient l'exemple : les papes en comblant le sanctuaire de faveurs spirituelles et les rois en lui faisant des dons en nature : à leur suite venait les hauts personnages. Des uns, comme des autres, nous ne citerons que quelques exemples.

L'an 1000, de saisissante mémoire, le duc de Guienne, comte d'Auvergne, offre au Sanctuaire, la moitié de l'île de Ré, le bois de Saint-Ouen, des métairies et deux étangs à anguilles, avec des écluses ; ce qui constituait un don très notable à cette époque. En 1133, le roi, Louis le Gros octroie à l'évêque du Puy toute l'enceinte de la ville avec ses remparts, intimant défense à tout juge du comté d'y faire aucun acte d'autorité sans la permission du Prélat. En 1146, Louis le Jeune défend de construire des forts depuis Aleth jusqu'à Montbrison, depuis l'Allier jusqu'au Rhône, depuis Saint-Alban jusqu'au Puy, afin qu'on puisse venir à la sainte cathédrale, sans être gêner par aucun obstacle ; et, en 1158, il fait plus encore, il accorde à l'évêque pleine autorité sur la ville toute entière.

Ce sont ensuite des présents d'une multitude de calices et autres vases sacrés, de chasubles et de riches ornements pour le saint Culte.

Notre-Dame du Puy, comblée de tant de dons, rendait au centuple ce qu'elle recevait. Nous n'entreprendrons point ici de raconter toute ses faveurs. Plusieurs n'ont jamais été connues que de ceux qui en avaient été l'objet ; car la piété même la plus reconnaissante a sa modestie et sa timidité. Il s'en est perdu un bien plus grand nombre dans la nuit des temps. Les premières histoires de l'église angélique mentionnent fréquemment des procès verbaux de miracles obtenus dans ce célèbre Sanctuaire : des attestations, des recueils et registres conservés dans la sacristie ; mais tous ces documents ont été lacérés ou brûlés en 93 ; les *exvotos* placés sur l'autel et autour des murailles, ou gardés dans le trésor de l'église, ont été également enlevés et pillés, sauf un petit nombre qu'on aperçoit encore dans le Santuaire.

A défaut de ses documents, nous extrairons des historiens du temps quelques faits les plus remarquables, relatifs, non à

des particuliers, le détail serait trop long, mais à des villes ou à des provinces.

En 1461, la peste désolait Limoges et les pays voisins. Les habitants recourent à Notre-Dame du Puy, établissent une confrérie en son honneur, et lui envoient, par une députation, cent livres de cire : la contagion cesse aussitôt ; et "dès lors, la dévotion s'est tant accrue envers la bénie Vierge, qu'il n'y a contrée de laquelle viennent plus de pèlerins."

En 1494, le même fléau sévit à Bordeaux ; et avec tant de violence, que les bras manquent pour enterrer les morts. On fait célébrer en l'honneur de Notre-Dame du Puy une messe solennelle ; et tous les corps de la ville promettent de lui envoyer un cierge de cinquante livres. "La peste s'arrête tout court, dit l'historien, sans plus molester la ville" et le curé de Saint-Éloy, avec deux personnages de marque, partent pour le Puy, font chanter une messe d'actions de grâces en musique, et offrent un cierge de deux cent livres, dépassant avec bonheur, dans leur reconnaissance, l'engagement contracté.

En 1558, la ville de Toulouse, ravagée par une maladie contagieuse, envoie des députés à Notre-Dame du Puy, pour lui offrir un cierge aux armes de la ville, de la pesanteur de cent livres. Comme ceux de Bordeaux, ils font célébrer une messe solennelle ; et Toulouse est délivrée. Deux fois, la ville de Lyon, décimée par un pareil fléau, n'obtint sa délivrance que par Notre-Dame du Puy. La ville du Puy elle-même, désolée, en 1628 par une fièvre contagieuse, ne fut sauvée qu'à la suite du vœu qu'elle fit de donner chaque année cent francs à la cathédrale, pour l'entretien de quatre lampes d'argent fournies par le chapitre et destinées à brûler nuit et jour devant la sainte image.

Un siècle plus tard, en 1723, la petite ville de Langogne, voyant approcher de ses portes la peste qui avait envahi le Gévaudan, se plaça sous la protection de Notre-Dame du Puy et lui voua un pèlerinage solennel. Le fléau respecta le territoire de Langogne, et ses habitants vinrent en masse, leurs consuls et leur clergé à leur tête, visiter l'église *Angélique* et lui porter l'hommage de leur reconnaissance.—*Cérémonies à l'occasion du Jubilé.*—La grande solennité du Jubilé de Notre-Dame du Puy était autrefois accompagné de cérémonies particulières qui ont duré jusqu'à l'époque de la grande Révolution. Nous en rapportons ici le Programme, persuadé qu'il fera plaisir à nos pieux lecteurs.

"Le jour de l'Ascension de l'année qui précédait le Jubilé, le chapitre avant la grand'messe, se rendait processionnellement devant l'église Saint-Georges. Là, après le chant d'une antienne, les trompettes sonnaient, comme cela se pratique à Rome pour le jubilé de l'année sainte. Puis le diacre chantait

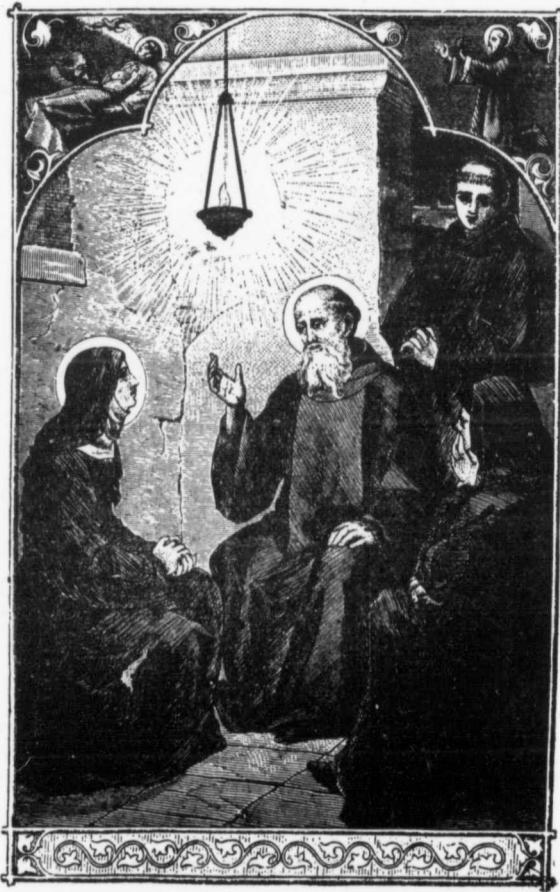
par trois fois, en élevant chaque fois la voix : *magnum jubileum* ; le cœur répondait : *Deo gratias* ; et, après chaque réponse, les trompettes sonnaient de nouveau ; le diacre lisait ensuite la bulle du Pape en latin ; et, en revenant, on chantait le *Te Deum*, qu'on interrompait par la lecture de la bulle en français devant la porte de Saint-Jean.

Le dimanche de la Passion, on faisait, après vêpres, une procession solennelle, pour appeler les grâces de Dieu sur le Jubilé ; le matin du mercredi saint, on célébrait dans le même but une grand'messe où assistait l'évêque, le chapitre, les magistrats et les notables de la ville. Vers six heures du soir, le carillon des cloches annonçait qu'on allait transporter la statue miraculeuse sur une riche estrade surmontée de trois gradins, préparée pour cette cérémonie : alors une foule immense se pressait sous les voûtes de la cathédrale, et les plus beaux chants retentissaient en l'honneur de Marie. Les quatre barons de Notre-Dame prenaient place aux quatre coins de l'autel, l'épée nue à la main. Les chanoines et le reste du clergé, descendus de leurs stalles, priaient à genoux sur le sol, rangés des deux côtés du chœur ; l'évêque revêtu de la chape, la mitre sur la tête et la crosse à la main, s'avancait entouré des quatre plus anciens chanoines aussi en chape et tenant chacun un cierge. La statue alors partait de sa place, précédée de quatre chanoines, suivie de l'évêque, et on la posait sur le premier gradin ; au second étaient les reliques les plus précieuses de l'église, et le troisième était réservé pour le Très Saint Sacrement. Le lendemain, après un sermon prêché sur la place du fort et ordinairement par l'évêque, avait lieu la procession de l'ouverture ; là figuraient chacun à la place assignée, le chapitre, le clergé des collégiales et des paroisses, faisant partie dans les rangs les principales reliques de chaque église, les ordres religieux, les confréries, tous les corps de métiers, marchant chacun sous sa bannière : venait ensuite l'évêque et derrière lui le président, les consuls, la cour commune, le corps des avocats, tous tenant un cierge, qu'à leur retour ils offraient à l'autel de Notre-Dame, et enfin toute la masse du peuple. On traversait ainsi les rues tapissées comme au jour de la fête de Dieu ; et, arrivé aux degrés de la Cathédrale, l'évêque fendant les rangs, s'avancait jusqu'à la porte Dorée, qu'il trouvait fermée : il la frappait trois fois avec sa crosse en chantant des versets analogues à la circonstance, et auxquels le peuple répondait. Au troisième coup, la porte s'ouvrait au chant du psaume *Jubilate*, puis on chantait le *Te Deum* et la messe pontificale, après laquelle on portait le Saint-Sacrement sur l'estrade qui lui avait été préparée.

A dater de ce moment, un consul en robe rouge, quatre

barons de Notre-Dame, l'épée à la main, ou, à leur placé, des gentils hommes agréés par le chapitre, se tenaient constamment devant l'estrade, tandis que des chanoines et des membres du clergé priaient à genoux. Dès lors, l'église ne désemplissait plus depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, où une cloche donnait le signal de la retraite ; et les exercices du jubilé se terminaient par une procession semblable à celle qui l'avait inauguré.

(A suivre.)



SAINT-BENOIT ET SAINTE-SCHOLASTIQUE

Prières et Actions de Graces

Deschambault.—Veuillez trouver ci-inclus \$7.80, sur laquelle somme vous voudriez bien payer une grand'messe pour les âmes du Purgatoire, la balance à être employée pour le sanctuaire de N.-D. du Cap, pour une grande faveur obtenue; veuillez faire publier dans les Annales. Avec mes remerciements.—Dme Ed. D. D.

N.-D. du Mont-Carmel.—Étant malade depuis quatre ans, sous les soins du médecin sans résultat, je promis à N.-D. du Cap si j'obtenais ma guérison de faire publier dans les Annales, et de faire un pèlerinage aussitôt qu'il me sera possible. A présent je ressens un grand soulagement et je lui demande de continuer jusqu'à parfaite guérison.—Dame S. R.

St-Alban.—Ci-inclus vous trouverez \$2.00, offertes à N.-D., avec remerciements pour une faveur obtenue. S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales.—Par une abonnée de St-Alban.

Deschambault.—Mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour une guérison obtenue, ainsi que plusieurs faveurs avec promesse de publication dans les Annales et je prie cette bonne Mère de nous continuer sa divine protection.—Une abonnée.

Louiseville.—Ayant promis si j'obtenais la guérison de la main de mon mari je le ferais publier dans les Annales. Amour et reconnaissance à Notre-Dame du St-Rosaire.—Une abonnée.

—Une mère de famille recommande toute sa famille et pour que son mari ait une bonne santé et demande des grâces particulières pour réussir dans leurs entreprises.—Une abonnée.

Ste-Clothilde.—Deux abonnées ont été préservées du feu au mois d'août par les Annales du Rosaire et de Ste-Anne; nous avons mis des Annales et avec promesse de publier dans les Annales on était certain que le feu nous aurait fait de gros dommages, et après la promesse, le feu a arrêté à vos Annales.—D. N. S.—D. A. A.

Béancourt.—Depuis quelques mois j'avais mal au bras droit, et le mal augmentait toujours, et je ne pouvais pas dormir à force du mal, après m'avoir lave le bras avec les roses bénites et promesse de publier, le lendemain je me mouvais le bras, et j'ai continué de faire usage des roses bénites, aujourd'hui je suis complètement guérie. Je remercie la Reine du ciel.—Abonnée.

Ste-Clothilde.—Une mère de famille remercie Notre-Dame du Rosaire et Ste-Anne pour l'heureuse naissance de deux jumeaux et elle se recommande encore aux prières pour réussir dans ses entreprises et demande des grâces particulières.—Abonnée.

St-Rosaire.—Je remercie beaucoup Notre-Dame du Très-Saint Rosaire, pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans vos Annales.—Votre bien dévouée, C. F.

Pointe du Lac.—Je remercie Notre-Dame du Rosaire et St-Antoine de Padoue, pour guérison d'un mal d'estomac, et je me recommande à vos prières pour obtenir la grâce d'une autre guérison.—Je suis une abonnée.

St-Barnabé.—Une femme malade se recommande à vos prières avec confiance d'obtenir une guérison complète. Et je remercie Notre-Dame du T.-S. Rosaire pour autre faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales la guérison de mon frère.—Abonnée.

North Stuckly.—Reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues après promesse de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.

St-Tite.—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour la guéri-

son obtenue d'une mère de famille avec promesse de la faire publier dans vos Annales et je demande encore pour cette famille et pour moi de nouvelles faveurs.—Une tertiaire. Offrande 50 centins.

St-Gabriel de Rimouski.—Ci-inclus 50 centins en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du St-Rosaire après avoir promis publication dans les Annales. Je demande encore à cette bonne Mère la guérison du mal d'oreille d'une de mes petites filles.—Dame J. G.

Trois-Rivières.—Ci-inclus 10cts. pour les futures stations : Petite promesse faite à la Ste-Vierge pour obtenir une faveur qui m'a été accordée sans retard. Merci à N.-D. du Cap.—Une abonnée.

St-Marc.—Je vous envoie un mot à propos d'une faveur obtenue : ma petite fille souffrait d'un mal d'yeux, depuis quatre mois, et après avoir prier la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et avoir promis de le faire mettre dans les Annales du Saint Rosaire, elle a ressenti un grand mieux.—H. R.

Mont-Carmel.—Veuillez inscrire dans vos Annales, une grâce obtenue par l'intercession de la Dame du Rosaire et du bienheureux Benoit.—Une abonnée.

St-Hughes.—Un de mes enfants était dangereusement malade et après avoir fait des promesses à Notre-Dame du Rosaire j'ai obtenu sa guérison. Et aujourd'hui je vous demande de publier sa guérison dans les Annales.—Une abonnée.

Danville.—Veuillez insérer dans vos Annales mes remerciements à la Vierge du Cap pour règlement d'une affaire importante en reconnaissance de laquelle faveur j'inclus un bon de poste de 50cts. pour une basse messe.—Une abonnée.

Stegathe des Monts.—Au mois de septembre dernier, ma petite fille, âgée de six ans, fut atteinte de diphtérie, et elle fut condamnée par le médecin, et je demandai à Notre-Dame du St-Rosaire que si Elle rendait la santé à ma petite, que je payerais une messe basse, et publierais sa guérison dans les Annales, et le lendemain matin elle était mieux, et depuis jouit d'une bonne santé ; mille remerciements à cette bonne mère.—Un abonné.

Forges Radnor.—Je vous envoie 50cts. pour une promesse que j'ai faite si j'obtenais ce que j'avais demandé, à présent que j'ai été exaucée, je m'acquitte de ma dette, aussi vous l'annoncerez dans vos Annales.—Mme F. B.

Ste-L.—Reconnaissance à Jésus-Hostie et à Marie Immaculée pour deux grâces spéciales reçues après promesse de les publier dans votre cher "Messager du T.-S. Rosaire."—Une abonnée.

Winchendon.—Je recommande mon enfant malade à la Reine du Très-Saint Rosaire dont il porte le nom et je lui promets \$1.00 si elle le guérit.—Une abonnée.

Warwick.—Veuillez publier dans vos Annales mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour faveur obtenue.—Une abonnée.

St Barnabé.—Au mois de juin dernier je tombais malade, et 4 mois après je ne pouvais aucunement vaquer à mes occupations. Alors je promis si je revenais à la santé de me rendre l'an prochain au sanctuaire privilégié de Notre-Dame du Très-Saint Rosaire, immédiatement j'ai trouvé une amélioration très sensible à mon état espérant mon complet rétablissement.—Abonnée.

—Je vous envoie 35cts. pour faire allumer une lampe au saint Sépulcre pour obtenir une grâce et je me recommande à vos prières qui ont déjà porté fruit, c'est pourquoi je reviens vers vous.—Une jeune fille.

Champlain.—Vous trouverez ci-inclus \$2.00 en actions de grâces pour grâce obtenue.—Abonné L. P.

St-Grégoire.—Je souffrais de mal de yeux depuis quelque temps, après avoir bien prié la Ste-Vierge avec promesse de faire insérer dans les Annales je suis guérie étant encore très faible, je demande de continuer sa protection.—B. C.

Hull.—Veuillez remercier la Ste-Vierge d'avoir guéri ma fille bien malade après être devenue mère.—Dme J. B.

Ste-Clothilde.—Remerciements pour la guérison d'un jeune homme qui, adonné à la boisson, n'en a pas pris depuis deux ans.

St-Germain de Grantham.—Un garçon pris de coqueluche avait des étouffements tels que je craignais de le voir mourir : j'ai alors pensé à faire brûler deux cierges, et promis d'inscrire dans les Annales, depuis ce temps son étouffement a disparu.—Abonnée.

Manville, R. I.—J'avais promis de faire publier la guérison de ma fille si N.-D. du Rosaire me l'obtenait, et que je prendrais un abonnement, ma petite fille est guérie, merci mille fois à N.-D. du Rosaire.—Mme T. C.

St-Edouard.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse d'un abonnement.—M. A. L.

Trois-Rivières.—P. S. : S'il vous plaît insérer dans les Annales, faveur obtenue de N.-D. du Très-Saint Rosaire après promesse de publier.—Une abonnée.

St-Maurice.—Je viens remercier la Très Sainte Vierge de m'avoir guérie d'un panaris après promesse de faire inscrire dans les Annales. Off. 10cts.

St-Louis de France.—Reconnaissance pour grâce obtenue. Off. \$1.50.—Q. F.

Berlin.—Ayant fait promesse d'envoyer quatre abonnements si j'obtiens une guérison, et ayant obtenu ma guérison je m'empresse de vous envoyer le montant de \$2.00. — A. L.

—J'inclus sous ce pli le montant de \$2.00 que j'avais promis à l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour demander sa protection à la naissance d'un enfant.

Ste-Cécile du Bic.—Je m'empresse d'accomplir ma promesse de faire inscrire ma guérison dans les Annales du St-Rosaire. Depuis trois ans je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire ; j'étais clouée sur une chaise incapable de marcher dans la maison, prenant toutes sortes de remèdes, et rien n'y faisait. Le médecin qui m'a soigné a déclaré que je n'étais pas guérissable par aucun remède humain. J'ai alors tout abandonné et me suis adressée à la Ste-Vierge. Après plusieurs pèlerinages, Elle a bien voulu daigner m'exaucer, et aujourd'hui je marche très bien ; je puis faire mon ouvrage sans misère. M. le curé venu chez nous après ma guérison, ma dit de marcher devant lui pour voir si c'était bien vrai ; il m'a dit que la Ste-Vierge était bien plus capable que les médecins de la terre. Je demande à la Ste-Vierge de bien vouloir me continuer la santé dont j'ai bien besoin.—Mlle J. B.

St-Michel des Saints.—Je souffrais depuis huit jours des douleurs continues dans tous les membres surtout à la racine des yeux et à une oreille ; tous les soins du docteur et des garde-malades furent inutile. Sur la promesse de le faire publier en l'honneur du B. Gérard Magella, toutes les douleurs ont disparues.—Mme L. Min.

Cedar-Hall.—Une mère de famille remercie N.-D. du Cap pour une faveur obtenue, et demande avec instance le retour à la santé de son mari. Elle promet trois abonnements aux Annales si elle est exaucée.—Mme N. C.

Lowell.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de mon garçon que le docteur ne pouvait soulager, et qui a été guéri après une neuvaine et promesse de publier dans les Annales.

Le Baptiste.—Après promesse d'une basse messe et de publication dans les Annales j'ai été guéri d'une maladie grave.—A. M.

Rivière Noire.—Remerciements pour faveurs obtenues. Off. 50 cents.—Mme B.

Ste-Ursule.—Pour faveur obtenue par l'intercession de la Reine du Rosaire \$1.50.—F. H. B.

Argyle, Min.—Je vous envoie 50cts. pour mon abonnement veuillez avoir la bonté de publier dans les Annales le rétablissement de ma santé. Mille remerciements à cette bonne Mère et veuillez la remercier pour moi.—Une abonnée.

Trois-Rivières.—Mille remerciements à la Reine du T.-S. Rosaire pour la guérison de ma petite fille, après la promesse de publier dans les Annales ; j'offre 25cts. pour le sanctuaire et je me recommande à son intercession pour recouvrir la santé.—Mme O. B.

Nicolet.—Veuillez inscrire la guérison de ma fille. J'ai fait la promesse, si elle ne restait point marquée, de le faire inscrire dans les Annales.

St-Théophile.—Mille remerciements à cette bonne Mère pour plusieurs faveurs obtenues mais une particulière obtenue d'une manière tout à fait remarquable. Je ne puis cesser de la remercier de sa bonté tout à fait maternelle.—L. N.

S.-Maurice.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Ste-Vierge. Après promesse d'une neuvaine de Rosaire et insertion dans vos Annales j'ai été guérie d'un mal au doigt qui me faisait souffrir depuis deux jours. Ci-inclus la somme de 25cts. pour le sanctuaire. Amour et reconnaissance à Marie.—L. T. enfant de Marie.

St-Johnsbury, Vt.—Ayant promis à Notre-Dame du T.-S. Rosaire et à St-François Xavier que si je pouvais trouver une place dans un atelier pour apprendre le métier de mécanicien je m'abonnerais aux Annales, je suis heureux de vous dire que j'ai trouvé ma place tout de suite et c'est avec plaisir que j'envoie mon abonnement.—L. C.

Ste-Clothilde.—Je viens m'acquitter de ma promesse de publier dans vos Annales deux guérisons, et plusieurs autres faveurs, je vous demande d'autres grâces et pour mon enfant la guérison.—V. G.

Manchester, N. H.—Veuillez faire publier dans vos Annales. L'an dernier je souffrais de dyspepsie. Toute nourriture solide m'était interdite. Dans ce triste état, je m'adressai avec confiance à N.-D. du St. Rosaire et à St-Antoine de Padoue. ce ne fut pas en vain. Je leur dois mille remerciements pour l'amélioration de ma santé, je leur demande de me rendre la santé d'autrefois. Off. \$5.00.—Mme J. D.

Cedar-Hall.—Je remercie cette bonne Mère pour plusieurs faveurs obtenues et je mets ma famille sous sa protection.—Une abonnée.

Cap de la Madeleine.—Avec reconnaissance une jeune fille se recommande aux prières du sanctuaire pour une grâce particulière.—M. A. M.

Cap.—Une mère de famille remercie la Ste-Vierge pour la guérison de son fils.

—S'il vous plaît de publier dans vos Annales plusieurs grâces obtenues par l'intercession de la Ste-Vierge. je lui demande pardon d'avoir négliger d'accomplir ma promesse, je me recommande de nouveau à cette bonne Mère pour obtenir sa protection toute spéciale et je me recommande à vos prières ainsi que ma famille pour la grâce d'une bonne mort.—Abonnée.

St-Barnabé.—Prise d'une grave maladie je me suis recommandée à N.-D. du T.-S. Rosaire que si elle me guérissait, je le ferais publier dans les Annales, je suis radicalement guérie ; gloire et reconnaissance à notre bonne Mère.—A. G.

Cap de la Madeleine.—J'ai été guérie d'une maladie qui me faisait beaucoup souffrir par l'invocation de N.-D. du Très-Saint Rosaire et j'avais

promis de le faire publier dans les Annales aussitôt si je l'obtenais, merci la Vierge du Cap.—Mlle M. A. M.

Hull.—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour avoir guérie ma petite fille après promesse de publication, je demande aussi à Marie notre bonne Mère de protéger ma famille et tous mes parents, pour que nous devenions tous bons, et aussi une bonne place à l'année pour mon mari pour qu'il fasse vivre sa famille, encore mille fois merci pour sa grande bonté envers les infortunés.

Montréal.—Reconnaissance à Notre-Dame du St-Rosaire pour faveur obtenue. Off. \$5.00 pour l'ornementation du sanctuaire.—R. de M.

Petite Lameque.—Ci-inclus 50cts, pour abonnement à vos Annales. J'ai été atteinte d'une maladie forte souffrante et j'ai obtenue une prompte guérison en promettant de m'abonner à vos Annales et de faire publier.—Vve R. G.

Deschambault.—Veuillez inscrire cela dans les Annales s'il vous plaît. Mille remerciements à Notre-Dame du St-Rosaire pour guérison.—Une enfant de Marie.

Laurenceville.—S'il vous plaît inscrivez dans vos Annales deux faveurs que j'ai obtenues : la première un procès évité, la deuxième un emploi trouvé.—Mlle A. M.

Lowell Mass.—Après avoir promis plusieurs messes et fait usage des roses bénites, mon frère a été guéri de fièvres typhoïdes très dangereuses, moi-même, j'ai aussi guérie d'une névralgie qui me falsait souffrir depuis près de six mois, après avoir promis une messe, trois neuvaines, et faire publier dans les Annales. Remerciement à N.-D. du Rosaire.—Abonnée.

St-Bonaventure.—Grande reconnaissance pour une très grande faveur obtenue.—Mlle L. L.

—Je remercie beaucoup la Très Ste-Vierge d'avoir rendu la santé à mon père.—L. L.

—Une institutrice de Montréal remercie de tout son cœur Notre-Dame du Très St-Rosaire de la guérison miraculeuse obtenue par son intercession avec promesse de publier dans ses Annales.—A. G.

ChAMPLAIN.—Grâce obtenue. Remerciement à N.-D. du Cap.—G. P.

Hull.—Aujourd'hui je viens remercier Notre-Dame du Cap de ce qu'elle m'a exaucé encore une fois et vous apporte en même temps deux nouveaux abonnements à cette intention.

St-Grégoire de Nicolet.—Mille remerciements à N.-D. du Très St-Rosaire la grande faveur quelle m'a accordée en me guérissant de lzéma, avec promesse de le faire inscrire dans vos Annales.—Mme A. une abonnée.

—Je vous demande de mettre ma guérison dans les Annales et je demande que toute les personnes qui liront les Annales de me dire chacun "Pater et Ave" pour que j'obtienne ma guérison complète.

—Merci à N.-D. du T.-S. Rosaire des grâces obtenues l'an dernier, et qu'elle daigne me secourir encore en cette année qui commence.—Mme G. B.

Deschambault.—Je remercie N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue ; j'inclus 50cts. pour messe basse en m'acquittant de ma promesse de faire publier dans vos Annales.—Mme G. P.

St-Isidore, N. B.—Remerciements à N.-D. du Cap pour guérison de mal de dents.—Mme J. P.

Thompsonville.—Hommage et reconnaissance à la Très Ste-Vierge pour les faveurs obtenues.—Mme A. J. L.

Waltham, Mass.—Amour et reconnaissance à Notre-Dame du Cap et St-Antoine pour une faveur obtenue avec promesse de publier dans les Annales.—W. A. L.

St-Yrille de L'Islet.—J'ai demandé une grâce à N.-D. du Très St-Rosaire, promis de m'abonner aux Annales si j'étais exaucée, et je l'ai été, mille remerciements, en retour je lui demande deux grâces de connaître ma vocation et l'autre une grâce temporelle.

St-Samuel.—Reconnaissance à N.-Dame du Rosaire pour soulagement d'une maladie.—Une abonnée.

Québec.—Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de faire publier et d'un abonnement.—Une abonnée.

Batiscan.—Charles C. . . . , rentier de cette paroisse fut affligé il y a un an d'une surdité très prononcée. Ne sachant comment s'y prendre pour se guérir naturellement, il fit la promesse de donner \$5.00 pour votre sanctuaire, si la Ste-Vierge lui obtenait la grâce de guérir. M. C. . . . a éprouvé depuis un mieux très sensible et constant, c'est pourquoi il ne veut plus tarder pour accomplir sa promesse.

Quebec.—J'étais sous le coup d'une terrible épreuve dont les conséquences menaçaient notre réputation et l'avenir de mon fils ; après des démarches de plus en plus désespérantes je m'adressai à Notre-Dame du Rosaire, je fis brûler une chandelle rosariée en récitant en même temps, avec mon fils le Rosaire, puis je promis de dire tous les jours cette prière sous forme de neuvaine et de faire publier dans les Annales si je sortais heureusement de cette affaire difficile. J'ai été exaucée à l'heure même où je m'étais mise en prière et je proclame hautement cette protection signalée.—Une abonnée.

Grand'Mère.—Mon mari est tombé gravement malade d'une inflammation de poumons, j'en désespérais, j'ai fait une neuvaine en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire et une communion en demandant sa guérison, si elle m'exauçait, je ferais publier la guérison dans les Annales ; j'ai été exaucée je me fais un devoir d'accomplir ma promesse.—Mde A. L.

St-Anselme, N. B.—J'ai obtenue une faveur par l'intercession de N.-D. du Rosaire en promettant de faire dire une messe pour les âmes du purgatoire et de faire publier dans les Annales.—Mlle Phoébie E. L. B.

Grand'Mère.—Veuillez s'il vous plaît insérer dans les Annales du Très-Saint Rosaire la note suivante : Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de publier.—Mme E. L.

Lambton.—Voulez-vous insérer dans vos Annales ce qui va suivre : Reconnaissance à Notre-Dame du Cap pour une grande faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.

Aston Station.—Remerciement à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue et pour de nouvelles grâces demandées avec promesse de publier. Off. 50cts. —E. D.

—P. S.—Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison de maux de tête dont je souffrais depuis plusieurs années. Veuillez publier dans les Annales.—Mme E. D.

L'Assomption.—Inclus ici trois piastres pour une messe en remerciement à N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue sur promesse de faire publier dans les Annales et aussi quarante centins pour une lampe pendant une neuvaine et aujourd'hui j'envoie vingt-cinq centins pour orner le sanctuaire de Marie pour une guérison. Je demande aussi la conversion d'un parent aussi une grâce spirituelle et plusieurs temporelles.—Une abonnée.

—Mlle M. B., depuis longtemps malade et incapable de travailler pour se pourvoir à elle-même, s'adressa au Rév. M. le curé qui lui conseilla, comme cause première de sa maladie, de se faire extraire les dents, 2 tous les jours. Elle se rendit chez le médecin qui lui en arracha jusqu'à 4 la même journée sans se servir d'aucun narcotique et cela sans douleur.

Depuis ce temps elle s'est remise au service et se trouve aussi bien qu'elle peut le désirer. Hommage et actions de grâces à la Vierge du Cap. S'il vous plaît insérer cette faveur dans les Annales.

Turners Fall, Mass.—Ci-inclus 50cts. pour une année d'abonnement, et 50cts. pour faveur reçue dans un voyage sans accident, et promesse de le faire publier dans les Annales.—Une abonnée.

Mont-Carmel.—Mille et mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour une grande faveur obtenue : J'avais un petit enfant bien infirme qui me faisait beaucoup de peine, j'avais promis à la Ste-Vierge, si elle le guérissait, que je dirais l'office de la Ste-Vierge pendant neuf jours et que je le ferais publier dans les Annales et aujourd'hui mon enfant est guéri et je m'acquitte de ma promesse avec plaisir. Grande reconnaissance à N.-D. du Cap.—Une abonnée.

St-Barnabé.—Je remercie la Ste-Vierge et Ste-Anne d'avoir guéri mon mari d'une consommation de gorge et depuis d'un mal de gorge par suite de s'être fait extraire deux dents dont il était devenu presque incapable de manger et de parler ; gloire à Ste-Anne, à la Ste-Vierge et à St-Benoit de plus je demande à ces grands Saints de vouloir me guérir d'un grand mal de yeux.—Mme A. G.

—Une mère remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour une guérison obtenue et pour une seconde fois elle recommande encore sa jeune fille pour la même maladie qui s'est déclarée dernièrement.—Une abonnée.

—Une jeune personne se recommande aux prières du T.-S. Rosaire et rend mille et mille remerciements à N.-D. du Cap.

Winnipeg.—Veuillez donc mettre dans vos Annales cette faveur obtenue après avoir fait la promesse de l'insérer dans les Annales : J'avais perdu de l'argent et je l'ai retrouvé en invoquant St-Antoine de Padoue en retournant de le publier dans les Annales. Merci à St-Antoine.

Cap de la Madeleine.—Actions de grâces pour une faveur obtenue. Off. d'une piastre à la Vierge du Cap ainsi que d'une autre piastre pour les Stations du Rosaire.—Une abonnée.

—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour la guérison de ma fille qui s'était blessé l'œil avec un couteau et qui est actuellement très bien après avoir fait usage des roses bénites.—Abonnée.

Grande Grève.—Reconnaissance pour plusieurs faveurs obtenues.—H. Cass,

St-Isidore, N. B.—Aujourd'hui je dois accomplir ma promesse à N.-D. du T.-S. Rosaire off. \$5.00 elle m'a pas guérie parfaitement, mais elle m'a beaucoup soulagée. Je la remercie beaucoup du bien qu'elle m'a fait et aussi vous de vos prières.—Abonnée J. D.

Fast Jaffrey.—S'il vous plaît faire inscrire dans vos Annales ce qui suit : Mille et Mille remerciements à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire pour la préservation de trois de mes enfants de la diphtérie et plusieurs autres faveurs obtenues. Il y avait une autre famille qui voyageait par le passage, ils ont été préservés.

Grand'Mère.—L'hiver dernier j'ai été malade j'étais toujours sans connaissance, je tombais de l'épilepsie, mon enfant aurait pas été capable de recevoir le baptême j'ai promis au Saint Rosaire que s'il me ramenait à la santé je le ferais inscrire dans les Annales, aujourd'hui je suis en parfaite santé.—Mme A. M.

—Vous trouverez ci-inclus une piastre que j'ai promis à Notre-Dame du Cap avec promesse de faire publier si j'obtenais la faveur demandée. L'ayant obtenue je me souscris.—Une reconnaissante à Marie.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection de 15 orphelins	7	Bonne mort	7
Vocations 25	50	Conversions	50
Familles 30	100	Grâces temporelles	100
Pères et mères de familles 60	96	Grâces spirituelles	96
Enfants 500	21	Emplois	21
Jeunes gens 50	4	Heureux mariages	4
Jeunes personnes 60	19	Succès dans entreprises	19
Premières communions 10	31	Affaires importantes	31
Infirmes 100	100	Intentions particulières	100
Malades 200	92	Ivrognes et blasphémateurs	92

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire	78
Conversions	45
Succès dans les examens	12
Réussite dans les affaires difficiles	18
Heureuse délivrance	13
Faveurs obtenues	200

Nécrologie

Mme CALIXTE COURTEAU, Sherbrooke-Est.

M. NAP. GRENIER, St-Alexis-des-Monts.

Mme ALPHONSE LEDOUX, Québec.

Mlle MARIE-ANNA PELLETIER, Rivière du Loup.

Mme ALFRED BELLEFEUILLE, Fall-River.

Mme MARIE EMÉLINA LÉTOURNEAU, Montmagny.

M. ARSÈNE PAQUIN, M. JOSEPH GAGNON, Lévis

Mme DESIRÉ ST-PIERRE, St-Cyrille.—M. ODILON MASSÉ, St-Pacôme.

Mme SUBAS BERNIER, St-Cyrille.—Mme OCTAVE CARON, St-Cyrille.

Mme VIRGINIE PLOURDE, St-Pacôme.—C. CHS. CARON, St-Cyrille.

M. AMABLE ST-PIERRE, St-Eugène.—M. LEGER GIRARD, Richmond.

Mlle MARIE JOSEPHINE ISABEL PAQUET, St-Cyrille.

M. JOSEPH L. MAILLET, Guimond.—M. LOUIS LACROIX, Skowhegan.

M. ANTOINE LEBEAU, St-Justin.—Mme HUBERT TALBOT, Québec.

M. Dr G. BERGERON, Plessisville.—Mme HON. BOURGET, Québec.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.



Heures des Offices au Sanctuaire de N.-D. du Cap

La Semaine : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 9 h. a. m. et à 4 h. p. m.

Le Dimanche : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures ; grand messe à 9½ h.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 10½ h. a. m., et à 4 h. p. m.—A 2½ h. Vêpres suivies du Salut.

Confessions : On entend les confessions le matin de 6 à 8 h., et le soir de 3 à 4 h.

Communions : La sainte communion est distribuée avant, pendant et après chaque messe.

N.-B.—Soit pour les confessions, soit pour la sainte communion, en tout temps, les pèlerins peuvent s'adresser au frère sacristain qui leur procurera un prêtre.

N. B.—Pour les triduum préparatoires aux pèlerinages, pour les missions ou retraites paroissiales, messieurs les curés peuvent s'adresser au R. P. Joseph Dozois, supérieur, Cap-de-la-Madeleine, ou au R. P. Jodoin, église St-Pierre, rue Visitation, Montréal.

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, aux zéloteurs et abonnés des

ANNALES DU T. S. ROSAIRE :

- 1.—Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats. Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites *chaque semaine* à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites des 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée *chaque mois* par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés vivants et défunts ; une communion est faite chaque mois avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré *chaque année*, dans la première semaine de novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations de prières, publiées dans nos ANNALES, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, l'église du Vœu National de France ; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

HONORAIRES DES MESSES

<i>Messe basse</i>	\$0.50
<i>Grande messe</i>	3.00
<i>Messe perpétuelle</i>	0.50

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne, sur le registre de la messe perpétuelle.

LAMPES

DANS LE SANCTUAIRE DE N.-D DU ROSAIRE.

Le matin, pendant les messes, le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, une heure	\$0.10
Quinze " " les quinze " " "	0.25

Le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, pour une neuvaine	\$0.40
Quinze " " quinze " " "	1.20
Cinq " " cinq " pour un mois	1.25
Quinze " " quinze " " "	3.75
Cinq " " cinq " pour un an	14.00

AU SAINT-SÉPULCRE.

Une lampe par jour	\$0.05
Une lampe pour une neuvaine	0.40
Une lampe pour un mois	1.10
Une lampe pour un an	14.00